
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 2 décembre 2013
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présences

Procès-verbal : Selon notes de séance

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Accueil, présentations et mention des excusés.

Visite du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) en présence de Mme Mélanie Meyer, animatrice.

Accueil et bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, à savoir Mme Sophie Wenger qui succède à Mme Brigitte Roth au sein du ¼ professionnels, représentante de l'établissement primaire Ouest et M. Daniel Dudan, chef de l'unité prévention de la Police de l'Ouest au sein du ¼ société civile. La Direction de l'Établissement primaire Est a informé le CET par courriel que son représentant sera M. Philippe Corbaz, ceci dès la première séance de 2014.

Pour le ¼ parents d'élèves, démission annoncée de M. Daniele Perilli en raison de son déménagement hors de la commune de Renens en décembre et de Mme Nathalie Nikiema à la fin de l'année scolaire. Mme Alessandra Rovero Michel remplacera M. Perilli dès la prochaine séance.

L'Ordre du Jour est accepté avec le rajout d'un point "divers".

Le PV de la séance du 7 octobre 2013 est adopté. La question se pose de l'opportunité de rendre public le PV (site internet) alors qu'il n'est pas formellement validé.

2. Règlement sur les transports scolaires

Présentation du document "Transports scolaires : propositions de l'APé Vaud" de novembre 2013 (document en annexe).

A terme, un règlement sur le transport scolaire devra être rédigé et adopté sous forme de préavis par le Conseil communal de Renens. Préalablement, ce document sera soumis à l'appréciation du CET, puis adopté par la Municipalité de Renens et le DFJC.

3. Retour sur le projet Globlivres

L'intention du CET exprimée dans sa séance précédente de proposer à certaines classes de Renens l'accès à la bibliothèque Globlivres pour assister à des animations en lien avec sa spécificité multiculturelle a été très bien accueillie. Ceci aussi bien par la bibliothèque Globlivres qui témoigne sa reconnaissance, que par les classes des établissements primaires auprès de qui les 12 animations ont d'ores et déjà trouvé preneurs. Il s'agit de 6 classes de 4P de chacun des deux établissements.

4. Conférence du Dr. Olivier Revol

Le conférencier étant très sollicité, notamment en soirée, les dates prévues initialement ne conviennent malheureusement pas. Il est décidé de ne pas vouloir à tout prix faire coïncider les dates choisies par l'établissement secondaire et le CET. Pour ce dernier, une date pourrait intervenir à l'automne 2014. Le projet reste à définir.

5. Proposition Jeunesse & Familles

La proposition de la Fondation Jeunesse & Familles de venir présenter au CET leur projet "Histoires de parents" est acceptée. À organiser par le Bureau.

6. Divers

Mme Patricia Zürcher lit une intervention (en annexe) intitulée "L'Arbre de Joie" dont le contenu, en substance, fait mention de la récente décision, par la Direction de l'Etablissement primaire Ouest, d'abandonner le projet de L'Arbre de Joie, initiative de collecte de fonds pour acquérir des cadeaux à l'intention d'enfants défavorisés, menée depuis 6 ans par une enseignante des Pépinières avec sa classe.

Madame la Directrice dudit établissement explique que sa décision s'appuie sur la volonté du Département (DFJC) d'appliquer stricto sensu l'article 11 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) qui stipule que "toute forme de propagande politique, religieuse et commerciale est interdite auprès des élèves". Dès lors, constituer une collecte auprès de la population dans un centre commercial expose les enfants à de la propagande commerciale.

Les membres du CET s'étonnent qu'un projet, mené depuis plusieurs années en collaboration et partenariat entre l'école et certains services de la Commune, puisse se terminer si abruptement et le regrettent. D'autres événements, dont certains sportifs, telle la Coupe Crédit Suisse de football sont potentiellement menacés. Un tel précédent générerait

clairement de la discrimination, puisque d'autres cantons y participent, ce qui ne serait plus le cas du canton de Vaud.

Les membres du CET considèrent que l'initiative de l'Arbre de Joie n'intègre aucune considération propagandiste, que l'esprit de l'article 11 de la LEO ne concerne pas ce projet qui, au contraire, revêt une dimension pédagogique en faisant appel à des valeurs de partage, de générosité et d'une action concrète et proactive envers d'autres enfants moins favorisés.

Par ailleurs les membres présents rappellent que FORCE, un autre projet porté par Conseil d'Etablissement de Renens, a lui aussi été brusquement interrompu par manque d'un soutien du Département, alors qu'aussi bien les parents que le CET s'étaient fortement mobilisés pour mener à bien un projet de prévention éprouvé et donnant satisfaction.

A l'heure où le manque d'initiative, l'individualisme et l'abstentionnisme sont souvent brandis comme des fatalités, il est étonnant que deux projets concrets et cohérents soient empêchés pour des raisons finalement peu claires.

Les membres du CET de Renens, dans l'esprit premier pour lequel cette institution a été créée, souhaitent qu'un vrai partenariat existe entre l'école et la collectivité publique. Fort de ce constat, il est proposé qu'un courrier soit prochainement rédigé à l'adresse du DFJC pour lui rappeler ces valeurs et notamment lui signifier son inquiétude quant à une interprétation trop rigide et peu appropriée de l'art. 11 LEO.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

- Une fois encore, il est constaté trop de circulation sur la rue du Caudray, rue fermée pourtant à la circulation excepté les transports publics et les bordiers, d'où un risque d'accident accru pour les nombreux élèves qui empruntent cette rue. M. Dudan de PolOuest relayera cette information.

- Grease, projet de l'établissement secondaire, aura lieu les 15 et 16 mai 2014 à la Salle de spectacles de Renens. De même "Tous en Choeur" célébrera les 50 ans de carrière d'Henri Dès avec 200 choristes dont les chanteurs du Choeur Voix Nord-Sud des établissements primaires de Renens et aura lieu à guichets fermés à l'Auditorium Stravinsky de Montreux les 21 et 22 décembre.

7. Prochaine séance

Prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement : le 18 février 2014 à 20h00
Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier